

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2011

Le Conseil Municipal de Beaufort s'est réuni en séance ordinaire, le 27 mai 2011, sous la présidence de Mme Annick CRESSENS, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 20 mai 2011

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19

PRESENTS : Mmes et M. CRESSENS Annick, , BLANC Marie-Claude, VERNAZ André, MURAT Louis, SEVESSAND Guy, CROISET Yann, BOCHET Thierry, MALOD Bertrand, PHILIPPE Jean-Pierre, ROBERT Jacques, DOIX Thierry, GERARD Monique, BOCHET Nicolas, COMBAZ-DEVILLE Pascal, TOMASINI Annie, LANDAIS CHAUCHAIX Christelle.

ABSENT REPRESENTE : M. PERRIER Paul pour M. MURAT Louis
M. DOIX Dominique par Mme BLANC Marie Claude

ABSENT : M. BLANC Jean-Pierre.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Yann CROISET

Après approbation du procès-verbal de la séance précédente, le Conseil Municipal passe à l'ordre du jour.

M. Thierry DOIX fait une observation relative aux résultats du vote intervenu lors du Conseil Municipal du 25 mars 2011 portant sur la mise en vente de l'alpage des Avats : compte tenu des pouvoirs, le résultat du vote est : « 4 contre ».

Analyse et débat sur la proposition du Préfet relative au projet de schéma départemental de coopération intercommunale

Le Conseil Municipal entend la présentation faite par Isabelle ESPOSITO, Directrice des services de Confluence, portant sur la réforme des collectivités locales. La loi du 16 décembre 2010 confie en effet au Préfet la mise en œuvre du nouveau schéma départemental de coopération intercommunale. Les principales dispositions de cette loi sont :

- la couverture intégrale du territoire par des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre,
- la rationalisation des périmètres des EPCI et des syndicats mixtes existants (par la transformation ou la fusion de ces établissements)

Les objectifs de la loi sont notamment le rééquilibrage de la solidarité financière entre collectivités, la constitution d'EPCI regroupant au moins 5000 habitants (sauf pour les territoires de montagne pour lesquels une dérogation est possible).

S'agissant du territoire composé des communautés de communes d'Albertville-Ugine, du Beaufortain, de la Haute Combe de Savoie et du Val d'Arly, la proposition du Préfet consiste en la fusion de ces 4 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale en un EPCI unique à fiscalité propre.

La procédure prévoit la saisine des Conseil municipaux sur le projet élaboré par Le Préfet. Les Conseils municipaux doivent faire part de leur avis dans un délai de 3 mois soit avant le 9 aout prochain.

Suite au débat portant notamment sur les impacts à venir de cette proposition sur l'organisation du territoire et l'évolution du service apporté par chaque collectivité, le délais trop court laissé aux collectivités pour émettre un avis sur ces propositions, le Conseil Municipal décide :

- dans un premier temps, de préparer un courrier au Préfet portant sur les points énumérés ci-dessus,
- de délibérer sur ce dossier lors du Conseil Municipal du 19 juillet 2011,
- de solliciter Madame CONCA, Sous Préfet de l'arrondissement d'Albertville pour animer une réunion publique au niveau du canton sur cette question.

Marchés de travaux

✚ Piste forestière de Plan Bachat

La Commune a attribué le marché de construction de la route forestière de Plan Bachat à l'entreprise MARTOIA. Compte-tenu des difficultés rencontrées pour la réalisation de ces travaux prévus initialement à l'automne 2010, il est proposé de reporter les délais de réalisation, ce qui est accepté.

Le Conseil autorise Mme le Maire à signer l'avenant n° 1.

✚ Aménagements touristiques du lac de St-Guérin

Par délibération en date du 17 décembre 2010, les marchés de travaux pour l'aménagement touristique du lac de St-Guérin ont été attribués. En cours de chantier, des adaptations de certaines prestations s'avèrent nécessaires notamment pour ce qui concerne les ancrages de la passerelle. Il est donc proposé de passer l'avenant n° 1 avec l'entreprise 2MI, attributaire du lot n° 1 – passerelle, pour régularisation. En conséquence, le Conseil autorise Mme le Maire à signer l'avenant n° 1 d'un montant HT de 31 083.20 € au marché. Le montant total du marché de ce lot est porté à 430 455.20 € HT.

Convention groupement de commande pour la formation liée au règlement de publicité

La Communauté de Communes, suite à l'étude menée dans le cadre de l'OCMMR, a édité un Règlement National de Publicité. Afin d'accompagner les Communes du Canton pour l'application et le bon respect de ce règlement, Confluences a proposé de créer un groupement de commandes. Les prestations envisagées, d'un montant total de 8 000 €, consistent au suivi et à l'accompagnement des communes dans leur politique d'application du règlement, à la tenue de permanence et la réalisation d'actions auprès des professionnels.

Le Conseil autorise Mme le Maire à signer la convention portant création du groupement de commande.

Clôture opération ZAC du Centre

Par convention publique d'aménagement passée en 1997, la Commune avait confié à la Société d'Aménagement de la Savoie l'aménagement de la ZAC du Centre. La Société a donc acquis les terrains, exécuté les travaux d'équipement de ces terrains, réalisé les ouvrages et équipements collectifs prévus au cahier des charges et procédé à la revente des lots. Le traité de convention a expiré le 11 avril 2010.

Après avoir pris connaissance du bilan de clôture de cette opération, le Conseil Municipal décide d'arrêter définitivement les comptes et de clôturer cette opération qui présente un solde excédentaire de 284 246 €.

Dossier Frepparaz : autorisation relative au recours à un prêt par la SAS pour le foncier et validation du permis de construire

Par délibération en date du 25 mars 2011, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement en faveur de l'achat par la commune du terrain support de la résidence de tourisme de Frepparaz. Dans l'attente du démarrage des travaux et compte tenu d'une part de la promesse de bail emphytéotique établi entre SAS Développement et la Commune qui prévoit le portage du foncier par SAS Développement, d'autre part de la nécessité pour la SAS de recourir à un prêt pour finaliser l'achat du terrain, la Société d'Aménagement de la Savoie sollicite l'autorisation de la commune pour le recours à un prêt à court moyen terme.

Le Conseil Municipal autorise la SAS à consulter pour recourir à cet emprunt et souhaite être informé de ses conditions financières (taux et durée).

Décisions modificatives budgétaires

Mme le Maire informe qu'il est nécessaire de transférer pour ajustements des crédits sur le budget général, le budget annexe « eau » et le budget « camping ». Le Conseil autorise Mme le Maire à procéder à ces transferts (décisions modificatives n° 1).

Approbation révision n° 1 du PLU secteur du Bersend

L'enquête publique pour la révision simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme relative à l'extension de la zone UB au Bersend s'est tenue en Mairie du 21 février au 23 mars 2011 ; le Commissaire enquêteur a rendu son rapport et ses conclusions.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal tire le bilan de la concertation publique et approuve le dossier qui sera consultable en Mairie pendant les heures d'ouverture au public.

Vente terrain La Chavonnerie (Thierry BOCHET sort de la salle)

Mme le Maire informe que M. & Mme ROCHAIX Jean-Yves ont sollicité l'acquisition de la parcelle n° 1020 section H, d'une superficie de 329 m², jouxtant leur propriété à La Chavonnerie-Dessus. Le Conseil décide de leur céder ce terrain au prix de 5 € le m² avec institution d'une servitude de passage pour la Collectivité pour l'accès au mur de la voie communale du Bersend.

Création d'un poste de Bike Patrol en juin 2011

Le Conseil décide la création, pour le mois de juin, d'un emploi pour la préparation et l'entretien des pistes de descente VTT situées à Arêches. La commission de sécurité se réunira en préalable à l'ouverture au public de ces infrastructures.

Tirage au sort Jurés d'Assises

Ce point est reporté au prochain conseil municipal.

Autorisation de signer des autorisations d'urbanisme

Le Conseil autorise Mme le Maire à signer toutes les pièces relatives aux dossiers d'urbanisme actuellement à l'instruction (Réservoir du Perthuis, piste du Bouchet).

Demandes de subvention

Le Conseil décide de solliciter des subventions auprès du Conseil Général pour les travaux de voirie réalisés au Monal et pour la coupe à câble qui va être effectuée dans la forêt de Marcôt.

Subventions complémentaires

Le Conseil décide d'attribuer des subventions complémentaires aux Associations suivantes :

- 11 500 € à l'Office de Tourisme (organisation du concours des maisons fleuries et de la fête du 14 juillet)
- 600 € au groupe folklorique « Les Berres » pour les prestations dans le cadre des 50 ans du barrage de Roselend
- 6 000 € à l'Ecole de Ski Français (3 000 € pour le rachat du fil neige et 3000 € au titre d'une participation pour le label Famille Plus)

Sponsoring sportifs de haut niveau

Mme le Maire rappelle que la Collectivité attribue des aides aux sportifs de haut niveau suivant leurs résultats par l'intermédiaire de leurs clubs. Après avoir pris connaissance des critères d'attribution et des résultats des athlètes, le Conseil décide d'attribuer des aides de :

- 9 066 € au Club Multisports (pour les skieurs alpinistes)
- 7 065 € au Ski-Club d'Arêches Beaufort (pour les skieurs nordiques et alpins)

Le conseil décide de dresser le bilan des contrats de parrainage notamment avec Aurélie REVILLET et décide de reporter sa décision (demande à traiter lors d'un prochain conseil) s'agissant de la reconduction des contrats en cours et de l'élaboration de nouveaux contrats.

Baux de location appartements communaux

Le Conseil autorise Mme le Maire à signer :

- 1) le bail de location avec Madame Séverine GINER pour l'appartement au groupe scolaire à compter du 1^{er} juin 2011, moyennant un loyer mensuel de 332 €.
- 2) le bail de location avec l'Association d'Animation du Beaufortain pour un appartement au groupe scolaire à compter du 1^{er} juillet 2011 jusqu'au 31 août 2011, moyennant un loyer mensuel de 300 €.

Protection et autorisation captage eau potable source Juglaret au Cornet de Roselend

Par délibération du 26 novembre 2009, le Conseil avait décidé d'entreprendre la mise en conformité administrative du captage en eau potable du Cornet de Roselend (Juglaret amont) destiné à alimenter la partie basse du secteur de Roselend (pourtour du lac). Le cabinet Cohérence a établi le dossier d'enquête publique de protection et d'autorisation de ce captage. Après en avoir pris connaissance, le Conseil valide l'ensemble du dossier et demande le lancement de l'enquête publique relative à cette affaire.

Question diverses :

L'Assemblée :

- Prend connaissance de l'avancement du dossier « promenades savoyardes de découverte à Saint Guérin » : le cahier des charges est en cours de préparation.
- Est informée de l'avancement de la préparation de la journée du 20 août dans le cadre des 50 ans de Roselend.
- Est informée du calendrier décisionnel pour le projet de réhabilitation du bâtiment Mairie d'Arêches/Office de Tourisme : la validation de l'Avant Projet Sommaire pourrait intervenir lors du Conseil municipal du 19 juillet 2011. Madame le Maire informe le Conseil qu'une réunion d'information à destination des riverains a été organisée le 26 mai dernier.

Le Maire,



**LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU
LE VENDREDI 1^{er} JUILLET 2011**